



HAIES : ENTRETIEN AU MOINS DEUX FOIS SUR LES CINQ ANS

AIDE POSSIBLE :

0,34 €/ml/an pour 2 côtés

0,19 €/ml/an pour 1 côté

- Financeurs : Conseil régional de Picardie, Etat, Europe, Agences de l'Eau



Un entretien approprié renforce leur efficacité et assure la longévité des arbres et arbustes.

Haies basses

- Taille 1-2 ou 3 faces en fonction de la hauteur souhaitée à réaliser à partir de la 3^{ème} ou 4^{ème} année suivant la plantation.
- Coupe à l'épareuse possible avec passage chaque année sur de petites tiges (< 2 cm) ou coupe latérale de la haie au lamier tous les 4 à 5 ans.
- Respecter les têtards quand il y en a dans la haie.

Haies hautes

- Taille 1, ou 2 faces à réaliser au moins deux fois pendant la durée du contrat.
- Coupe à l'épareuse possible sur de petites tiges (< 3 cm) avec passage chaque année ou coupe au lamier tous les 4 à 5 ans.
- Taille de formation des arbres de hauts jets à partir de 3 ans jusqu'à 15 ans environ, à raison d'une taille tous les ans ou les 2 ans en fonction de la croissance des sujets.
- Les élagages des hauts jets seront réalisés de 5 à 20 ans avec une fréquence de 2 ans.

La période idéale pour ce type de taille pour les arbres commence en juillet – août, à retarder de préférence pour la faune sauvage (nichées de colombidés notamment).